



leitenberg+associés

bénévolat neuchâtel
Neuchâtel

Rapport de l'auditeur
à l'assemblée générale des membres
Exercice 2022



leitenberg+associés

Rapport de l'auditeur à l'Assemblée générale des membres de bénévolat neuchâtel

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de bénévolat neuchâtel, comprenant le bilan au 31 décembre 2022 et le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date.

Selon notre appréciation, les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Comité relatives aux comptes annuels

Le Comité est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Comité est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Comité a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Fiduciaire Leitenberg & Associés SA

Olivier Ecabert
Agent fiduciaire avec brevet fédéral
Expert-réviseur agréé

Jacques Rais
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Joane Meyrat
Expert-comptable diplômée
Expert-réviseur agréée

Alexandra Bioche
Expert-comptable diplômée, LL.M. Tax
Expert-réviseur agréée



Membre d'EXPERTSuisse
ASR n° 500958

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

CHE 102.251.683 TVA

www.leitenberg.net

Av. Léopold-Robert 75
2301 La Chaux-de-Fonds
+41 32 910 93 33

Vy-d'Etra 33a
2000 Neuchâtel
+41 32 725 32 27



leitenberg+associés

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision> . Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre audit conformément à l'article 728a, alinéa 1, chiffre 3 CO et à la NAS-CH 890, nous avons constaté qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

La Chaux-de-Fonds, le 24 mars 2023

Fiduciaire Leitenberg & Associés

Jacques Rais
Expert-réviseur agréé
Responsable du mandat

Olivier Ecabert
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels (bilan et compte de résultat)

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

	31.12.22 CHF	31.12.21 CHF
ACTIF		
Caisse	42.25	42.25
PostFinance	170 176.09	111 421.40
Actifs de régularisation	5 692.35	20 899.95
Mobilier et installations	1.00	1.00
TOTAL DE L'ACTIF	175 911.69	132 364.60
PASSIF		
Créanciers	9 606.83	10 648.63
Passifs de régularisation	25 062.00	13 940.40
	34 668.83	24 589.03
Réserve pour la formation du personnel	4 100.00	4 100.00
Réserve informatique	7 500.85	7 500.85
Réserve déploiement	10 000.00	10 000.00
Réserve Groupes de transport bénévoles	25 548.17	25 548.17
Réserve pour soutien juridique	10 000.00	10 000.00
Réserve transition gouvernance	3 300.00	3 300.00
Réserve communication (LORO)	6 998.65	6 998.65
Réserve ensemble-ne	3 428.55	3 428.55
Réserve Projets	6 400.00	6 400.00
Réserve "Activité Transport"	30 000.00	0.00
	107 276.22	77 276.22
Bénéfice au bilan	33 966.64	30 499.35
- Bénéfice reporté	30 499.35	28 559.61
- Excédent de produits	3 467.29	1 939.74
TOTAL DU PASSIF	175 911.69	132 364.60

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

	Comptes 2022 CHF	Budget 2022 CHF	Comptes 2021 CHF
CHARGES			
Charges de personnel			
Salaires	179 889.40	237 697.00	202 675.70
Salaires heures supplémentaires	447.10	-	2 814.75
Prestations d'assurance & AIT	-7 597.80	-	-
Charges sociales et allocations familiales	29 221.55	-	34 494.90
Formation du personnel, réorientation prof.	10 490.00	8 000.00	5 780.80
Frais de déplacements et autres frais de personnel	1 382.85	1 350.00	2 110.65
Total Charges de personnel	213 833.10	247 047.00	247 876.80
Charges de prestations			
Information, promotion, recrutement (speed meeting, communication, événements)	19 570.50	19 839.00	20 847.33
Formation des bénévoles	8 594.70	18 900.00	9 130.50
Coordination d'activités bénévoles	479.90	1 000.00	496.60
Soutien aux activités bénévoles (assurances chauffeurs)	24 651.44	36 200.00	15 045.15
Activités ESPACE	0.00	2 100.00	4 477.05
Total Charges de prestations	53 296.54	78 039.00	49 996.63
Autres charges d'exploitation			
Loyer et autres charges locaux	11 828.68	10 550.00	10 890.25
Honoraires externes	10 786.55	5 600.00	4 892.65
Frais de comités / frais d'assemblée générale	2 150.80	2 000.00	3 097.55
Informatique	11 623.05	14 000.00	12 212.24
Autres frais administratifs	11 769.30	6 923.00	9 368.79
Frais financiers	467.84	268.00	308.40
Total des Autres charges d'exploitation	48 626.22	39 073.00	40 769.88
Total des charges	315 755.86	364 159.00	338 643.31

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 (suite)

	Comptes 2022 CHF	Budget 2022 CHF	Comptes 2021 CHF
PRODUITS			
Contributions SCSP/base	317 000.00	316 926.00	300 000.00
Contributions SCSP/Socle 2	0.00	5 000.00	0.00
Contributions autres départements	0.00	4 600.00	10 100.00
Contributions d'autres institutions	825.00	0.00	0.00
Contributions Loterie Romande	18 000.00	16 400.00	18 000.00
Cotisations des membres	10 515.00	10 000.00	10 065.00
Formations & initiations	2 200.00	4 000.00	4 820.00
Prestations associatives	344.90	0.00	150.10
Autres produits de prestations	338.25	1 000.00	227.95
Recettes ensemble-ne	0.00	0.00	0.00
Recettes ESPACE	0.00	0.00	220.00
Total des produits	349 223.15	357 926.00	343 583.05
RECAPITULATION			
Total des charges	315 755.86	364 159.00	338 643.31
Total des produits	349 223.15	357 926.00	343 583.05
	33 467.29	-6 233.00	4 939.74
Attribution à la réserve projets	0.00	0.00	0.00
Attribution à la réserve groupe de transport bénévoles	0.00	0.00	-3 000.00
Attribution à la réserve "Activité Transport"	-30 000.00	0.00	0.00
Excédent de produits (- charges)	3 467.29	-6 233.00	1 939.74